

EREQUA'SOL
Ensemble pour une REgie de QUartiers SOLidaires

Association

Appart 567

13 Rue des Rabannières

17100 SAINTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 Décembre 2025

Siège social :
125, avenue Gambetta
17103 SAINTES cedex
Tél : 05 46 93 70 91

Autres établissements : 17 boulevard de Bretagne - 16000 Angoulême - Tél : 05 45 69 19 19
13 rue Vernier - 75017 Paris - Tél : 01 43 12 80 00

SARL au capital de 7 622 euros

Siren 343 679 171 - RCS Saintes - N° TVA FR 813 436 791 71

Membre indépendant de Walter France - Membre indépendant d'Allinial Global International - Membre de la CRCC Ouest-Atlantique

EREQUA'SOL
Ensemble pour une REgie de QUArtiers SOLidaires
Association
Appart 567
13 Rue des Rabannières
17100 SAINTES



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association EREQUA'SOL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Siège social :
125, avenue Gambetta
17103 SAINTES cedex
Tél. : 05 46 93 70 91

Autres établissements : 17 boulevard de Bretagne - 16000 Angoulême - Tél. : 05 45 69 19 19
13 rue Vernier - 75017 Paris - Tél. : 01 43 12 80 00

SARL au capital de 7 622 euros

Siren 343 679 171 - RCS Saintes - N° TVA FR 813 436 791 71

Membre indépendant de Walter France - Membre indépendant d'Allinial Global International - Membre de la CRCC Ouest-Atlantique

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués décrits dans la note de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents mis à disposition aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations fournies aux membres de l'association EREQUA'SOL sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la présidence relatives aux comptes annuels

Il appartient à la présidence d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la présidence d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la présidence de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saintes, le 18 mai 2026

**Pour la SARL SCORE,
Agnès de VAUBLANC
Commissaire aux comptes**



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	124 732	96 914	27 818	33 608
Autres immobilisations corporelles	224 941	151 766	73 175	56 611
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	507		507	507
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	320		320	320
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	350 500	248 680	101 820	91 046
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 327	66	20 261	61 468
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	75 638		75 638	37 951
Charges constatées d'avance	9 180		9 180	6 022
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	389 731		389 731	338 120
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	494 876	66	494 810	443 561
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	845 376	248 746	596 630	534 607

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	27 500	27 500
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	304 221	262 298
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	59 158	41 923
Situation nette	390 879	331 721
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	67 315	90 555
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	458 194	422 276
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		750
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		750
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	7 762	7 639
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV	7 762	7 639
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 657	9 643
Emprunts et dettes financières diverses	180	180
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 124	13 608
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	93 312	80 502
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 401	10
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	130 674	103 942
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	596 630	534 607

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	150	217
Vente de biens et services		
Ventes de biens	20 498	24 026
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	649 494	636 095
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	542 962	68 388
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		100
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	281	527 895
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	750	
Autres produits	75	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 214 211	1 256 722
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	19 455	19 483
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	125 674	160 556
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	28 091	46 532
Salaires	818 371	839 271
Cotisations sociales	158 182	141 111
Dotations aux amortissement et dépréciations	28 952	29 514
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	533	418
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 179 258	1 236 884
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	34 953	19 837
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 138	332
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	1 138	332

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Total	Total
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées		50	99
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		50	99
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		1 088	233
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)		36 041	20 070
Produits exceptionnels	V	23 240	23 974
Charges exceptionnelles	VI	123	2 122
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		23 117	21 852
Participation des salariés aux résultats	VII		
Impôts sur les bénéfices	VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		1 238 589	1 281 028
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		1 179 431	1 239 105
EXCÉDENT OU DÉFICIT		59 158	41 923
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature		10 710	13 377
Prestations en nature			
Bénévolat		2 052	2 412
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 762	15 789
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature		10 710	13 377
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole		2 052	2 412
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 762	15 789

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 596 630 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 59 158 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

L'association :

- *contribue à tisser des liens sociaux dans et entre les quartiers en mobilisant leur habitants;*
- *invente de nouveaux mode de participation à la vie de la cité;*
- *créé des activités marchandes et non-marchandes supports d'emplois et favorisant le parcours d'insertion des habitants les plus en difficulté.*

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

13 RUE DES RABANNIERES 17100 SAINTES

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 596 630 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 59 158 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Il n'a pas été relevé d'évènement significatif

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Il n'a pas été relevé d'évènement significatif

Commissaire aux Comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes ont été comptabilisés pour 3 120€ sur l'année 2025.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Matériel | 3 à 10 ans, |
| • Agencements et aménagements | 4 à 8 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 2 à 5 ans, |
| • Matériel de transport | 4 à 8 ans |

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir. (à détailler)

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Engagements en matière de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 750 euros.

Emprunts

Au cours de l'exercice, l'entité n'a pas souscrit d'emprunt. Au cours de l'exercice 2020, l'entité a souscrit un emprunt d'un montant de 30 000 euros sur 5 ans dans le cadre du plan de relance COVID-19, il s'agit d'une PGE.

Le montant restant à rembourser pour tous les emprunts au 31/12/2025 est de 3 565 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2025 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 44 856 euros. Ces rémunérations comprennent les caractéristiques suivantes :

	Rémunérations	Avantages en nature
Montant total	44 856	

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice	
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels	115 192	9 540		124 732	
Autres immobilisations corporelles	194 821	30 120		224 941	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Immobilisations financières					
Participations	507			507	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	320			320	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL GÉNÉRAL					
	310 840	39 660		350 500	
Ventilation des augmentations					
Augmentations	Augmentations de l'exercice	Virements			Entrées
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports
Total immobilisations incorporelles					
Total immobilisations corporelles					
Total immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL					
	39 660				39 660
Ventilation des diminutions					
Diminutions	Diminutions de l'exercice	Virements			Sorties
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions
Total immobilisations incorporelles					
Total immobilisations corporelles					
Total immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL					

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	81 583	15 331		96 914
Autres immobilisations corporelles	138 211	13 555		151 766
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	219 794	28 886		248 680
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	219 794	28 886		248 680

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	28 886				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	28 886				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	320		320
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	66	66	
Clients, usagers et comptes rattachés	20 261	20 261	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 783	7 783	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	51 705	51 705	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	16 150	16 150	
Charges constatées d'avance	9 180	9 180	
TOTAL	105 465	105 145	320

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	92	92		
- A plus d'1 an à l'origine	3 565	3 565		
Emprunts et dettes financières diverses (1)	180	180		
Fournisseurs et comptes rattachés	31 124	31 124		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	38 410	38 410		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 496	48 496		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 407	6 407		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	2 401	2 401		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	130 674	130 674		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	27 500				27 500
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	262 298		41 923		304 221
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	41 923				59 158
Situation nette	331 721		41 923		390 879
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	90 555			23 240	67 315
Provisions réglementées					
TOTAL	422 276		41 923	23 240	458 194

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges	7 639	123			7 762
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	7 639	123			7 762
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS	7 639	123			7 762

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients	281	66	281	66
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	281	66	281	66
TOTAL GÉNÉRAL	281	66	281	66

Commentaires : néant

Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	31/12/2025	31/12/2024
		Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)			
DONS EN NATURE (TEXTILE)		10 710	13 377
	TOTAL	10 710	13 377
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)			
	TOTAL		
862 - Prestation			
	TOTAL		
864 - Personnel bénévole			
		2 052	2 412
	TOTAL	2 052	2 412
	TOTAL GENERAL	12 762	15 789
	Répartition par nature de ressources	31/12/2025	31/12/2024
		Crédit	Crédit
870 - Dons en nature			
DONS EN NATURE (TEXTILE)		13 377	9 284
	TOTAL	13 377	9 284
871 - Prestation en nature			
	TOTAL		
875 - Bénévolat			
		2 052	2 412
	TOTAL	2 052	2 412
	TOTAL GENERAL	15 429	11 696

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	41	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
	TOTAL	
	42	

Commentaire

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 606	6 112
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	50 236	40 822
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	56 842	46 934
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		21 164
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Instruments de trésorerie		
TOTAL		21 164

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation		
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	9 180	6 022
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL		
	9 180	6 022

Commentaires : néant

Tableau de financement modèle PCG

Emplois	Exercice N	Exercice N-1	Ressources	Exercice N	Exercice N-1
Distributions mises en paiement en cours d'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	63 962	48 727
ACQUISITION ELMTS. ACTIFS IMMOB.			CESSIONS ELMTS. ACTIFS IMMOB.		
Immobilisations incorporelles			Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	39 660	10 278	Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières			Immobilisations financières		
			AUGMENTATION CAPITAUX PROPRES		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Apports ou legs donations		
Réduction fonds associatifs		3 632	Autres fonds associatifs		8 733
Remboursement dettes financières	6 077	9 094	Augmentation dettes financières		
TOTAL EMPLOIS	45 737	23 004	TOTAL RESSOURCES	63 962	57 460
RESSOURCE NETTE	18 225	34 455	EMPLOI NET		

Variation du fonds de roulement net global	Besoins (B)	Dégagements (D)	Solde N (D-B)	Solde N-1
VARIATIONS EXPLOITATION				
Variations des actifs d'exploitation				
-Stocks et en-cours				
-Avances et acomptes versés sur commandes				
-Créances clients, comptes rattachés et autres créances		13 890		
Variations des dettes d'exploitation				
-Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
-Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes		29 859		
TOTAUX EXPLOITATION		43 749		
A) VARIATION NETTE EXPLOITATION			43 749	-30 246
VARIATIONS HORS EXPLOITATION				
Variations des autres débiteurs	10 454			
Variations des autres créditeurs				
TOTAUX HORS EXPLOITATION	10 454			
B) VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION			-10 454	-9 945
TOTAL [A+B] DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT			33 295	-40 190
VARIATIONS TRESORERIE				
Variations des disponibilités	51 612			
Variations concours bancaires courants, soldes crédit. banque		92		
TOTAUX TRESORERIE	51 612	92		
C) VARIATION NETTE TRESORERIE			-51 520	5 735
VARIATION FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL [A+B+C] :				
Emploi net			18 225	34 455
Ressource nette				